

**Rémunération et allocation de dépenses versées aux élus
au sein d'un organisme supra municipal ou au sein d'un comité**

Année	Nom	Rémunération imposable	Rémunération non imposable	Rémunération totale
2022	. Christian Massé comprend : comité de la politique culturelle, la comission d'aménagement et le comité insalubrité	2 159,41 \$	1 079,66 \$	3 239,07 \$
	. Membres CCU			
	Christian Massé (7 rencontres)		25,00 \$ ch.	175,00 \$
	Catherine Belleau-Arsenault (6 rencontres)		25,00 \$ ch.	150,00 \$
			TOTAL :	325,00 \$